

## Module\_RENOVE\_V1

# « Devenir Responsable Technique en Rénovation Énergétique des Logements »



### Public concerné

entreprises réalisant des travaux concourant à améliorer la performance énergétique des bâtiments résidentiels

### Objectif opérationnel

- Devenir Responsable Technique en Rénovation Énergétique des Logements

### Objectifs pédagogiques

- Comprendre le contexte et les enjeux
- Connaître la réglementation thermique
- Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment
- Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique en interprétant une évaluation énergétique
- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment, les risques associés à un défaut de mise en œuvre ou à la mise en œuvre de produits inadaptés, savoir les repérer, les traiter et les prévenir
- Connaître les technologies et les produits des parois opaques, parois vitrées et menuiseries, ventilation et qualité de l'air, systèmes de chauffage et ECS (électrique, gaz, fuel et EnR)
- Comprendre la nécessité d'une gestion efficace des interfaces entre les différents types de travaux, entre les travaux menés par les différents corps d'état (qualité de mise en œuvre, perméabilité à l'air...)
- Etre capable d'expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour pérenniser la performance et assurer le bon usage

### Qualification intervenant

- formateur spécialisé et expérimenté en génie climatique

### Modalités et délais d'accès

- Sessions préprogrammées entre 1 à 3 mois avant la date de démarrage. Calendrier sur demande auprès de votre contact départemental CF2P
- Possibilités d'entrées/sorties permanentes en formation intra sur mesure à la demande.

### Mode présentiel

Session de 2 à 15 stagiaires



### Durée

21 h (2 jours + 1 jour sur une durée maximale de 15 jours) en présentiel



### Accessibilité

Nous accueillons sur demande au cas par cas les personnes en situation de handicap



### Tarifs

220 € nets de taxes par jour de formation

(notre organisme est exonéré de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI)



### Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son métier spécifique.

### Contenu de la formation



1/ Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH »

- Le contexte et les enjeux
- Le fonctionnement thermique d'un bâtiment
- Le contexte réglementaire
- Les principaux risques (*défauts de mise en œuvre, choix des produits/procédés, dimensionnement*) en fonction des types de bâti ; savoir les prévenir

2/ Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces

- Les principales technologies concernées et identifier les ordres de grandeurs des performances de ces produits et procédés
- Les points singuliers incontournables au regard de la performance énergétique au sein d'un même corps d'état
- Les interfaces possibles entre les travaux menés par les corps d'état sur cette technologie et les risques de dégradation associés

3/ Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation

- Les intérêts d'une évaluation thermique
- L'évaluation énergétique et les éléments de sensibilité
- Les scénarios de rénovation et les bouquets de travaux efficaces énergétiquement
- Expliquer le bouquet de travaux retenu à son interlocuteur et l'accompagner pour pérenniser la performance et assurer le bon usage

Synthèse

QCM de validation



### Méthodes et moyens pédagogiques :

apports théoriques, études de cas concrets et exercices, supports audio-visuels, démonstration de l'utilisation d'un logiciel spécifique, jeu de rôles, tour de table pour évaluer « à chaud » la satisfaction des stagiaires par rapport à l'atteinte des objectifs, remise d'un support de cours

### Méthodes d'évaluation

- Feuille d'emargement collective
- Attestation de réalisation individuelle de formation
- Attestation de résultat au QCM passé à l'issue de la formation (réussite avec une note minimum de 24/30)

Centre de Formation Professionnelle des entreprises de Proximité Nouvelle-Aquitaine

14 rue Condorcet – Bâtiment A – 33155 CENON Cedex

Tél : 05 56 34 12 33 - Courriel : [cf2pna@orange.fr](mailto:cf2pna@orange.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72.33.03067.33 auprès du Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

SIRET n°394 206 338 00037